



Le CHU de Rouen dispose de la certification Qualiopi délivrée au titre des actions de formation

α Spécialistes :

- **Mme Amélie COLIN** - Juriste - CHU DE ROUEN
- **Dr Julie GUESNOUIN** - Psychologue - CHU DE ROUEN
- **Mme Isabelle FLORANCE** - Infirmière en soins palliatifs - CHU DE ROUEN
- **Dr Marco-Achille GAMBIRASIO** - Chef de service en soins palliatifs - CHU DE ROUEN

α Public :

- Tous professionnels de santé

α Session :

- 12 apprenants maximum par session

α Inscription :

Personnel externe :

secretariat@mtc-rouen.com

Personnel interne paramédical (DRHF) :

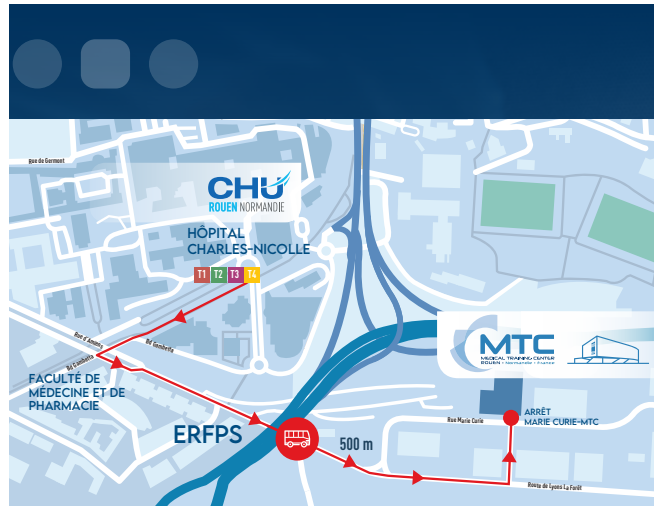
formcontsecret@chu-rouen.fr

Personnel interne médecin (DAM) :

d.formation-medicale@chu-rouen.fr

α Coût de la formation :

- 550 €



LOCALISATION DU MTC

- Adresse: Medical Training Center (MTC)
20 rue Marie Curie - 76 000 Rouen, France
- Contact : cesu.secretariat@chu-rouen.fr
tel: **02 32 88 89 77**

Satellite coordinates (DD)
Latitude = 49.437816 / Longitude = 1.114571

TEOR : T1, T2, T3, T4.

Rejoindre la route de Lyons-la-Forêt sur votre gauche ; puis de nouveau à gauche, rue Françoise Dolto et enfin à droite rue Marie Curie.

Une création de :



En partenariat avec :



DIRECTIVES ANTICIPÉES CONNAÎTRE, COMPRENDRE, ACCOMPAGNER

1 journée - 9h00 à 17h00
24 mai 2024

PROGRAMME

Contexte :

« Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait, un jour, hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces directives anticipées expriment la volonté de la personne, relative à sa fin de vie, en ce qui concerne les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'acte médicaux. »

Article L1111-11 du code de la Santé Publique

Objectifs :

- Connaître les directives anticipées et les conditions de leur mise en place
- Comprendre les enjeux des directives anticipées dans le projet de soin
- Savoir accompagner les patients dans l'expression de leurs choix en intégrant les proches



Programme :

De la théorie à la pratique :

- Approfondissement, développement des connaissances
- Bases et fondements de la loi Claeys Léonetti du 2 février 2016
- Place des directives anticipées dans le parcours de soin du patient
- Répercussions psychologiques des directives anticipées

Analyse des pratiques professionnelles :

- Mise en place des directives anticipées : des repères pour la pratique (Qui ? Quand ? Comment ?)
- Mises en oeuvre des directives anticipées : situations vécues
- Questionnements éthiques et juridiques

9h00 : Accueil des participants

9h10 - 11h00 : Partie théorique

- Les directives anticipées
La loi Claeys Léonetti du 2 février 2016 avec focus sur des articles

11h00 - 12h00

- Exemple de directives anticipées/formulaires de rédaction/cas cliniques/méthodologie

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

13h45 - 15h00 :

- Mises en situations professionnelles

15h15 - 17h00 :

- 10 points clés/perspectives/quizz/bilan/évaluation

Modalités d'évaluation :

- Evaluation des acquis par un quizz post formation
- Présence conditionnant la validation
- Recueil de satisfaction des apprenants
- Délivrance d'une attestation de formation

